



Ceux du Pharo

Bulletin de l'A.A.A.P.

Septième année, numéro 82, mai 2020

Ceux du Pharo, Association des Anciens et Amis du Pharo (A.A.A.P.), association loi 1901

président : Francis J. LOUIS ; vice-président : Jean-Marie MILLELIRI ; trésorier : Bruno PRADINES
secrétaire générale : Dominique CHARMOT-BENSIMON ; secrétaire général adjoint : Loïc CAMANI

(Rédaction : F.J. Louis, J.-M. Milleliri • Internet : D. Charmot-Bensimon)

On ne peut s'empêcher de vieillir mais on peut s'empêcher de devenir vieux.



Un champ de coquelicots le premier jour du déconfinement (photo : D. Charmot)

LE MOT DU BUREAU

Après le confinement, le déconfinement. C'est logique. Sauf que ce mot n'existe pas encore dans le dictionnaire. Sauf que les Français ont aussi peur de l'un que de l'autre, toujours sans véritable raison. Pour nous, ça a été comme un éblouissement au sortir de deux mois d'obscurité puis très vite nous nous sommes rendu compte que rien n'avait vraiment changé, que le « monde nouveau » n'est pas pour demain. Un seul regret : nos bistrotts sont toujours fermés, et c'est grave. Parce que c'est là qu'on pouvait être sélectionneur de l'équipe de France de foot, qu'on pouvait refaire le monde, qu'on pouvait critiquer impunément gouvernements et gouvernants, qu'on avait un avis sur tout, dans une fraternité parfois houleuse. Où sont nos brèves de comptoir ? Il paraît que ça va bientôt rouvrir et nous n'allons pas nous en plaindre.
Sans modération.

Le Bureau

Sommaire du n°82, mai 2020

Le mot du bureau	01
Madame Nosny nous a quittés	02
Le covid-19 à Abidjan	04
Le dessin du mois	06
Christian Duriez publie ses méditations	07
Alain Buguet et le sommeil	08
Un article du Pr Claude Chastel	09
Infos annonces flashes	10
Vingt conidae	11
La page technique de l'association	13
Service public	13
Biographies de nos Anciens	14
Les suppléments gratuits	16
La librairie de « Ceux du Pharo »	18

MADAME NOSNY NOUS A QUITTÉS

Madame Yvette Nosny nous a quittés le 18 avril 2020 dans sa cent-deuxième année. En hommage à cette grande dame, si discrète et si brillante, nous reproduisons ici ce que nous avons écrit dans « Devoirs de mémoire » :

NOSNY Pierre (1918-1999). Un colonial au Val-de-Grâce.



Pierre Nosny est né à Paris le 18 février 1918.

Élève au lycée Saint-Louis à Paris, il veut d'abord être ingénieur mais change d'orientation et passe le concours d'entrée du service de santé des armées de Lyon en 1937.

En fin d'études, il choisit l'option « colonies » et effectue son stage de spécialisation à l'École du Pharo en 1942. En 1943, il épouse Yvette Durand, qui l'accompagnera durant toute sa carrière et aura également une belle carrière scientifique.

Il soutient sa thèse de doctorat en médecine en 1943 à Lyon. En novembre, il est affecté au stalag VI D à Dortmund dans la Ruhr. Là, il est condamné à six mois de forteresse pour avoir soigné des prisonniers russes.

En mai 1945, c'est le retour en France. Il part aussitôt pour le Cameroun mais à l'escale de Dakar, son beau-père Oswald Durand, gouverneur du Sénégal, lui ordonne de prendre ses fonctions à l'hôpital Le Dantec, comme assistant du docteur Samuel Clerc (Santé navale, promotion 1926, matricule 835).

En mai 1946, Nosny est nommé à la direction du service chirurgical de l'hôpital Ballay à Conakry, en remplacement d'André Carayon. De retour à Marseille en 1949, il est affecté à l'hôpital Michel Levy. En 1950, il passe le concours du chirurgicat au Pharo et il est nommé en 1951 à l'hôpital Le Flem à Cholon (Saigon). Il travaille sur les allogreffes du calcanéum et de l'astragale sur les pieds de mine.

De retour à Marseille en 1953, à l'hôpital Michel Levy et au Pharo, il poursuit ses travaux sur les allogreffes et les phénomènes de rejet. En 1955, il réussit le concours d'agrégation de chirurgie du Val-de-Grâce.

De 1956 à 1958, il est nommé chef du service de chirurgie de l'hôpital Befelatanana à Madagascar.

À nouveau de retour à Marseille en 1958, il crée au Pharo un centre de recherches expérimentales et d'entraînement aux techniques chirurgicales. Il y poursuit ses travaux sur la chirurgie expérimentale des greffes osseuses et des tendons. En 1960 et 1961, il est nommé adjoint au chef des services chirurgicaux de l'hôpital Michel Levy, puis chef des services chirurgicaux.

De 1961 à 1963, il est chef des services chirurgicaux de l'hôpital principal de Dakar et de 1963 à 1965, chef des services chirurgicaux de l'hôpital militaire d'instruction Michel Levy. En 1964, il est nommé professeur titulaire

de l'École d'application du service de santé des troupes de marine de Marseille. De 1965 à 1969, il est chef des services chirurgicaux de du nouvel hôpital militaire d'instruction Alphonse Laveran à Marseille.

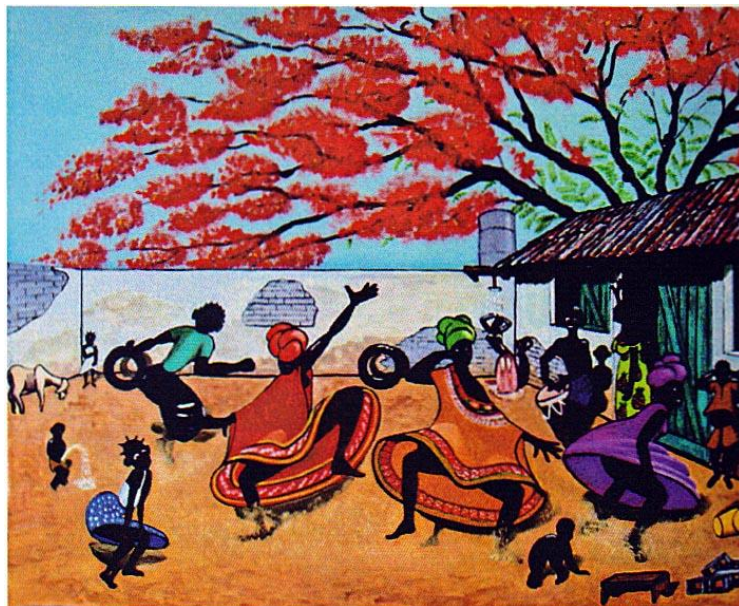
De 1969 à 1971, il est médecin chef de l'hôpital principal d'instruction des forces armées sénégalaises.

En 1972, il devient sous-directeur de l'École d'application du Val-de-Grâce et en 1973 directeur, premier colonial à ce poste. Il modifie profondément l'enseignement pour le rendre plus concret et immédiatement applicable à la vie professionnelle des jeunes officiers. Il ouvre également l'École aux pays d'outre-mer et aux pays étrangers.

En 1979, il entre à l'Académie nationale de médecine.

Pierre Nosny fait valoir ses droits à la retraite en 1981 et parcourt le monde en tant qu'expert chirurgical ; il se livre également au dessin et à la peinture où il révèle un grand talent, qui évoque le douanier Rousseau ou Emil Nolde. Il réunit régulièrement sa famille à Cotignac, magnifique village du Var.

Il décède brutalement en 1999.



Toile de Pierre Nosny publiée par son épouse Yvette.

NOSNY Yvette (1918-2020). Une grande dame de la pathologie tropicale.



On ne peut parler de Pierre Nosny sans évoquer son épouse Yvette qui, elle aussi, a eu une brillante carrière au côté de son mari.

Yvette Durand, fille d'Oswald Durand administrateur des colonies à la carrière exceptionnelle, naît en 1918 à Toulon. Elle entre à la faculté de médecine à Paris en 1936 où elle est élève de Rouvière. C'est à cette époque qu'elle fait la connaissance de Pierre Nosny. La deuxième Guerre mondiale l'oblige à se réfugier à Béziers. Elle revient à Paris en 1942 et entre au laboratoire de la fièvre jaune à l'Institut Pasteur, avec le professeur Stefanopoulos. En 1943, elle épouse Pierre Nosny. Elle est externe à Boucicaud chez le professeur Sergent.

Le 22 mai 1944, elle donne naissance à sa première fille, Marie-Anne. En juin, elle quitte Paris pour Montbard en Côte-d'Or. Son mari est en Allemagne. En septembre, elle passe le certificat d'hygiène industrielle et de médecine du travail. En 1945, elle soutient sa thèse doctorat en médecine sur la fièvre jaune.

Elle s'engage alors au ministère des colonies comme médecin de l'assistance médicale indigène et suit Pierre Nosny à Conakry.

Catherine, sa deuxième fille, naît le 1^{er} janvier 1947.

En 1949, c'est le retour à Marseille et en 1950, la naissance de sa troisième fille, Nicole.

Le 15 octobre 1951, Yvette Nosny s'engage dans l'armée avec le grade de médecin capitaine. Elle est officier adjoint de liaison administrative (OALA) au corps administratif féminin des armées d'Extrême-Orient (CAFAEO) et travaille à l'hôpital Grall de Saïgon tandis que son mari est à l'hôpital Le Flem. À Grall, elle rencontre François Blanc, inspecteur général du service de santé des armées.

De retour à Marseille, elle complète ses connaissances de bactériologie acquises à l'Institut Pasteur par celles d'hématologie, de sérologie, d'anatomie pathologique à la faculté de médecine de Marseille, avec l'obtention

d'un certificat d'études supérieures d'hématologie en 1958, de sérologie en 1959 et d'anatomie-pathologique en 1964. Elle exécute des recherches en collaboration avec le professeur Blanc dans les domaines de l'amibiase, du paludisme, des bilharzioses, de la lèpre, des filarioses et des avitaminoses et peut mener à bien des travaux d'anatomo-pathologie appliquée à la médecine tropicale.

De 1956 à 1958, elle est naturellement à Madagascar avec son mari où elle a une activité de consultations.

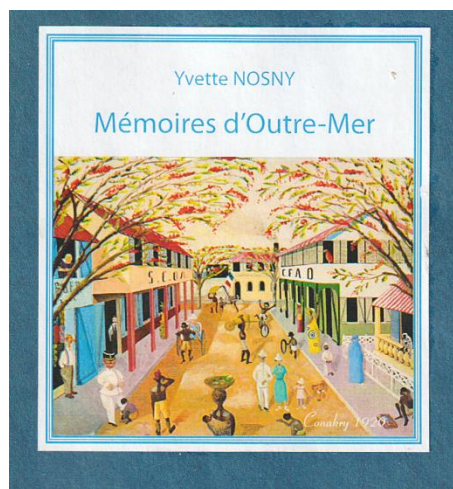
En 1963, elle est chef de clinique puis chef de travaux en anatomie pathologique.

De 1971 à 1977, elle est à la Pitié-Salpêtrière à Paris (service du professeur Chomette) et en 1976, assistante du professeur Pierre Pène dans le service des maladies infectieuses et tropicales au CHU de Marseille, à l'hôpital Houphouët-Boigny.

Elle poursuit l'œuvre de François Blanc jusqu'en 2003 et fréquente assidument le centre de documentation du Pharo.

En 2009, elle publie *Mémoires d'Outre-Mer* à l'atelier des livres d'Aix-en-Provence. Cet ouvrage, publié à compte d'auteur et aujourd'hui introuvable retrace sa carrière exceptionnelle avec son mari Pierre.

Madame NOSNY est décédée le 18 avril 2020



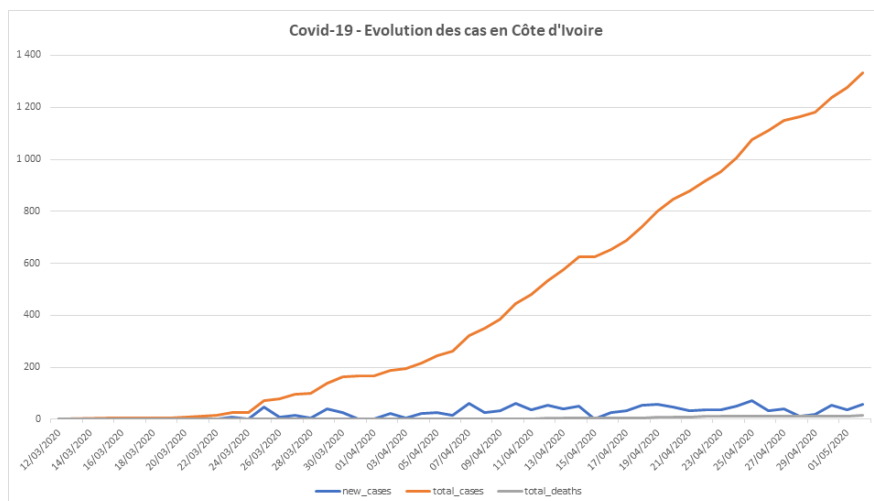
LE COVID-19 À ABIDJAN **(Jean-Marie Milleliri #002)**

Jean-Marie Milleliri, notre vice-président, exerce actuellement en Côte d'Ivoire. Il nous adresse une analyse de la situation de l'épidémie de Covid-19 à Abidjan.

Abidjan, 30 avril – Les bouchons et les ralentissements ont repris sur le boulevard François Mitterrand et le boulevard de France. Aux carrefours, les petits nettoyeurs de pare-brise essaient de vendre leurs services aux automobilistes immobilisés par des feux rouges qui égrènent leurs secondes.

Après plus d'un mois de mesures contraignantes, et le vide initialement suscité sur les voiries par les injonctions gouvernementales face à la Covid demandant d'appliquer – outre le couvre-feu de 21h à 5h – un confinement volontaire, il semble que la population ivoirienne ait pris à sa façon la mesure d'une épidémie silencieuse. En dehors des chiffres quotidiens donnés par les autorités sanitaires, les Abidjanais ne voyant ni les malades ni les morts, considèrent que la Covid-19 n'est finalement pas si grave que cela.

Le pays compte au 30 avril 1 275 cas cumulés, et depuis le premier malade du 11 mars la courbe des cas nouveaux lance sa progression régulière dont les spécialistes ont noté une accélération le 5 avril.



Quatre-vingts quinze pour cent des cas sont enregistrés sur la capitale économique ivoirienne, avec des clusters plus actifs dans certains quartiers, comme ceux de Cocody-Bingerville, de Treichville ou d'Adjamé. Le confinement du Grand Abidjan décidé mi-mars, et interdisant – sauf dérogation – de quitter la ville, semble avoir permis d'éviter la diffusion virale à l'intérieur du pays. Et même si des cas ont été déclarés à Bouaké ou à Korhogo, la Côte d'Ivoire ne connaît pas jusqu'à présent la vague épidémique tant redoutée. Cette situation durera-t-elle ?

Malgré l'obligation demandée par le gouvernement du port du masque, force est de constater que dans la rue, tous les passants n'arbovent pas sur leur visage la protection préconisée. Dans les taxis, on assiste parfois à des scènes étonnantes où le chauffeur donne un masque à un client qui n'en a pas, lequel le porte le temps de la course, avant que le chauffeur ne le récupère... pour le proposer au client suivant !

À Abobo, les habitants portant des masques sont raillés par d'autres habitants qui ne croient pas à la Covid –, une maladie importée d'Europe. Ces habitants dubitatifs sur la réalité de l'épidémie se moquent de leurs congénères masqués en leur criant « corona, corona ! », et en les montrant du doigt.

Le 30 avril, sur les 385 prélèvements réalisés pour tester des patients, 37 se sont révélés positifs. Globalement, depuis le début de l'épidémie environ 10 à 12 % des prélèvements quotidiens crachent leur positivité. Les tests manquent ? À Marcory pourtant, face à la boulangerie abidjanaise, s'ouvre un centre de dépistage dont les autorités espèrent un meilleur rendement.

1275 cas, Yako ! Heureusement, seuls 14 morts sont venus endeuiller des familles.

Les enfants des carrefours ne portent pas de masques, et en dépit de l'annonce gouvernementale du 20 avril d'une commande de 200 millions de ce que les ivoiriens appellent des « cache-nez », de nombreux ateliers de couture commencent à en fabriquer dans les quartiers, espérant que l'épidémie pourra rapporter plus qu'elle ne coûte.

Sur les marchés ouverts où les vendeuses espèrent écouler quelques légumes pour pouvoir récolter suffisamment d'argent afin de nourrir la famille, la Covid reste toujours un sujet de curiosité mais pas forcément d'intérêt.

A l'inverse des grandes surfaces et des galeries marchandes aux enseignes occidentales, et dans lesquelles les entrées sont contrôlées, du gel hydro-alcoolique distribué et des marquages au sol indiquant le mètre de distanciation à respecter, les quartiers populaires n'ont pas encore vraiment pris la mesure du risque épidémique. Et ce ne sont pas les grands panneaux, qui fleurissent au bord des grandes voies dans la ville, vantant le devoir de se protéger qui vont changer cette perception des populations qui les regardent sans vraiment les voir. Ces populations sont plutôt tournées vers les sommes qu'elles espèrent engranger au quotidien pour la pitance du soir.



Le pic épidémique, modélisé par des spécialistes, est attendu le 15 juin en Côte d'Ivoire mais cette épidémie aura-t-elle autre chose qu'un impact socio-économique sur les populations qui dans les discussions du matin ont d'autres sujets de préoccupations ?

J.-M. M.

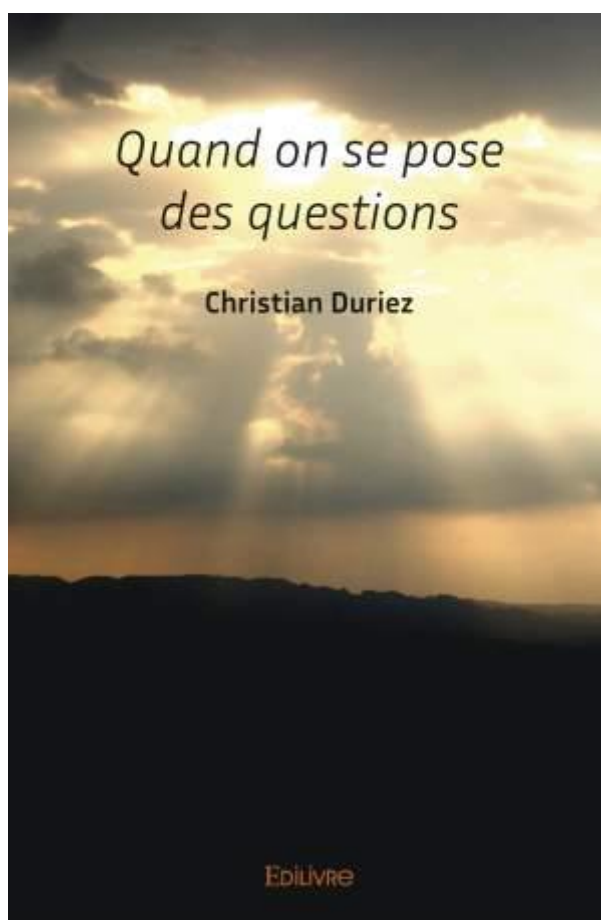
Le dessin du mois



Dessin de ZEP (internet).

Christian Duriez publie ses méditations

Christian Duriez (#294), oblat de Marie, a été missionnaire au Nord-Cameroun pendant trente-sept ans. Il a publié à compte d'auteur «Au pays des Kapsiki » sur cette aventure hors du commun. De retour en France, il a travaillé neuf ans dans les quartiers nord-est de Marseille, puis huit ans comme recteur du pèlerinage Notre-Dame de Lumière dans le Vaucluse. Il est actuellement responsable d'une résidence des OMI (Oblats de Marie Immaculée) à Marseille.



Dans ce nouveau livre, il réunit de courtes méditations écrites à l'origine pour les auditeurs de RCF (radio chrétienne en France). Ces méditations concernent divers aspects de la foi chrétienne, elles sont en lien avec son expérience missionnaire longue. Il est possible d'en lire les premières pages sur le site d'Edilivre.

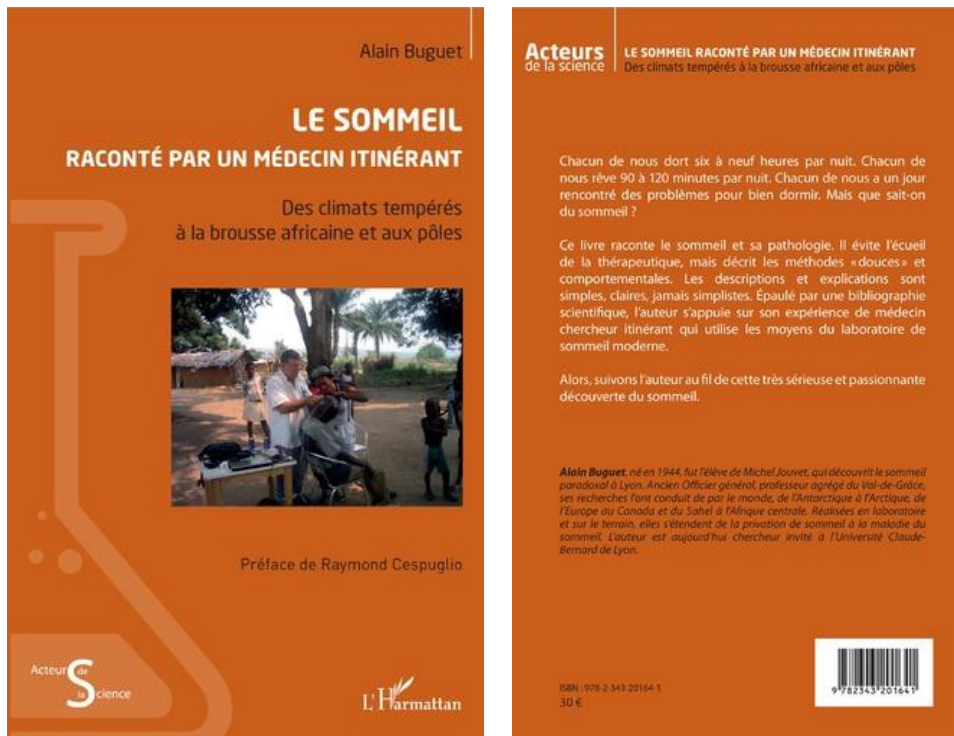
En version papier : 13,50 euros.

En version électronique : 4,99 euros.



Alain Buguet et le sommeil

Alain Buguet (#048) nous informe que son nouveau livre, "Le sommeil raconté par un médecin itinérant – Des climats tempérés à la brousse africaine et aux pôles" vient de sortir chez L'Harmattan, avec une préface de Raymond Cespuglio.



Alain Buguet, disciple de Michel Juvet, et Raymond Cespuglio sont des spécialistes incontestés du sommeil et de ses cycles qu'ils ont étudié sous toutes les latitudes, dans toutes les conditions (guerres, maladies) et expérimentalement. Ils ont dispensé un enseignement, notamment à l'ICAT (*International Course on African Trypanosomiasis*), apprécié par tous et d'une grande valeur pédagogique.

Alain Buguet a également été sous-directeur de l'École du Pharo.

Ce livre de 290 pages est vendu

En version papier : 30 euros.

En version électronique : 23,99 euros.



Alain Buguet



Raymond Cespuglio

Un article du Pr Claude Chastel

Il y a vingt ans, le professeur Chastel, virologue de renommée internationale, poussait un coup de gueule contre les amalgames au parti-pris nauséabond. Voici son papier (*Med. Trop.* 2000, 60, 379-80).

L'ORIGINE DU VIH 1 ET DE LA PANDEMIE DU SIDA SE TROUVE-T-ELLE DANS LE PASSE COLONIAL FRANCAIS EN AFRIQUE CENTRALE ?

C. CHASTEL

• Correspondant National de l'Académie de Médecine, Laboratoire de Virologie, Faculté de Médecine, 29285 Brest Cedex • Fax : 02 98 01 64 74 • e-mail : chastelc@aol.com •

Med. Trop. • 2000 • 60 • 379-380

Choqué par un article récent mettant en cause l'œuvre médicale de la France en Afrique, au début du XX^e siècle, il m'a paru nécessaire d'en réfuter l'argumentation, pour le moins approximative.

Pour expliquer l'émergence du Sida, il existe une théorie, très généralement acceptée, celle du « chasseur malchanceux ». Elle veut qu'un rétrovirus de chimpanzé, proche de l'actuel SIVcpz, ait infecté de façon répétée l'homme, au cours des années 1915-1945, en gros vers 1931 (1), à la suite de blessures accidentelles, lors de chasses traditionnelles de ces grands singes. Ce rétrovirus simien, le plus proche génétiquement de notre VIH 1, se serait ensuite progressivement adapté à l'homme, du fait des bouleversements socio-économiques et politiques survenus en Afrique, après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale : migrations, urbanisation anarchique, promiscuité sexuelle, prostitution, etc. Il n'est pas douteux également que les campagnes de prophylaxie de masse comportant des injections de médicaments anti-parasitaires ou de vaccins, aient pu éventuellement contribuer à la diffusion du fléau, si elles n'ont pas été réalisées dans des conditions d'asepsie rigoureuse. Telle quelle, cette thèse a l'avantage d'être simple et compatible avec les données les plus récentes de la biologie moléculaire du VIH 1 (1).

Dans un article récent (2), Chitnis et ses collaborateurs réfutent ce scénario. Pour eux, il y a des milliers d'années que des SIVcpz ont pu infecter l'homme, mais ces souches étaient non pathogènes et non transmissibles d'un homme à un autre. Enfin, les pratiques sexuelles de l'époque avaient exclu toute promiscuité sexuelle susceptible de diffuser l'infection. Rien ne vient étayer l'une ou l'autre de ces propositions.

De plus, les auteurs privilégient la thèse d'une émergence du Sida, avant la Première Guerre Mondiale, et tout spécialement sous l'administration française d'un vaste terri-

toire, l'Afrique équatoriale française (AEF). Cette dernière comprenait alors le Tchad, l'Oubangui-Chari (devenu la République Centrafricaine), le Moyen-Congo (Congo Brazzaville) et le Gabon, mais pas le Cameroun qui était encore une colonie allemande. C'est le travail forcé, une pratique certes bien réelle des autorités françaises de l'époque, qui aurait obligé des milliers de travailleurs, détachés brutalement de leurs pratiques agricoles ancestrales, à pénétrer en forêt pour y chasser, justement..., des chimpanzés. Comme si la grande forêt ombrophile ne pouvait pas fournir d'autres sources de protéines animales que ces grands singes. Il y a toutes sortes d'autres gibiers, chassés traditionnellement et plus faciles à capturer, par exemple par piégeage : rongeurs, insectivores, petites antilopes, etc.

Ils accusent aussi la vaccination anti-variologique de masse (plus de 100 000 vaccinés, avant 1914, essentiellement des enfants), réalisée de bras à bras, d'avoir diffusé chez l'homme l'infection, parce que la lésion vaccinale, une pustule, est riche en leucocytes aptes à héberger le VIH 1.

C'est vouloir ignorer que la « variolisation », c'est à dire l'inoculation volontaire de la variole, dans un but préventif, et de bras à bras, était pratiquée très anciennement en Afrique, y compris en Afrique centrale et de l'est, bien avant 1900 (3).

Mais surtout le VIH 1, subitement « humanisé », aurait été véhiculé par le traitement de masse de la trypanosomiase humaine africaine (THA), au moyen de médicaments intraveineux, par les équipes d'E. Jamot, lequel à cette occasion est prénommé « Edward » ! Ses prénoms réels étaient Léon, Clovis, Eugène !

Ce « lapsus » donne la mesure du sérieux avec lequel le travail de Jamot a été analysé. Ce qu'on lui reproche plus précisément, c'est d'avoir traité, entre 1917 et 1919, quelque 90 000 sommeilleux (qui

sans cela seraient irrévocablement morts de THA), avec seulement 6 seringues. Les auteurs n'apportent aucune preuve susceptible de conforter cette affirmation.

Que la stérilisation du matériel médical ait pu, dans les conditions de brousse de l'époque, être insuffisante, c'est plus que probable. Mais il existait alors en Afrique centrale de nombreuses pratiques traditionnelles (dont certaines sont encore d'actualité !), beaucoup plus sanglantes que les ponctions ganglionnaires diagnostiques ou les injections intraveineuses, et capables de diffuser un rétrovirus un peu agressif. Il s'agit de la circoncision, de l'excision du dit oris et des petites lèvres, du « piercing » avant la lettre, des lèvres ou des lobes d'oreilles pour y placer des pièces de bois ou d'ivoire (les labrets des « femmes à plateaux ») et surtout une grande variété de scarifications à visée esthétique. Celles-ci pouvaient recouvrir la presque totalité du corps et nécessiter un long travail sanglant. Leur réussite dépendait en partie de la formation de cicatrices « déloïdes », en relief, témoignant qu'il y avait bien eu une réaction inflammatoire prolongée de la peau. Tout ceci était réalisé avec des instruments non stériles, tout aussi dangereux sinon plus que les aiguilles d'Eugène Jamot.

A trop vouloir prouver, on finit par ne plus être crédible. Ainsi, les auteurs avancent un dernier argument qui ne paraît pas plus convaincant : le soi-disant « boom du caoutchouc », une demande mondiale massive de ce produit typiquement tropical, au cours des années 1890-1910, afin de satisfaire aux besoins croissants de l'industrie automobile. Ce « boom » aurait précipité des millions de travailleurs et de porteurs, au contact de la forêt et... des chimpanzés. On doit cependant faire remarquer que le latex provient exclusivement d'arbres américains et que, par conséquent, aucune cueillette sauvage de caoutchouc n'était possible dans les forêts d'Afrique centrale. S'il y a bien eu, à cette

époque, quelques plantations d'hévéa au Congo belge et au Nigeria, leur production n'a jamais représenté qu'une infime partie de la production mondiale, essentiellement concentrée dans le sud-est asiatique.

Cet article, écrit par des universitaires américains n'ayant aucune expérience de terrain en Afrique, donne surtout l'impression d'avoir été inspiré par un anticolonialisme primaire. Il est bâclé et l'argumentation qui y est développée, manque totalement d'objectivité.

Mais, décidément, les campagnes de prophylaxie de masse en Afrique, n'ont pas bonne presse. On vient de le voir encore récemment avec le livre d'un journaliste britannique d'investigation, Edward Hooper (4), tentant à nouveau d'accréditer la thèse que le vaccin anti-poliomyélitique vivant aurait été à l'origine du sida, au milieu des années 1950, dans ce qui était alors le Congo belge. En réalité, l'analyse rigoureuse de F. Héraud (5) a clairement montré que ce livre n'était pas sérieux, ce qui a été amplement

confirmé lors d'un meeting qui s'est tenu à Londres, à la *Royal Society*, les 12 et 13 septembre 2000. Il n'y a absolument aucune preuve virologique ou génétique que le vaccin vivant anti-poliomyélitique du *Wistar Institute*, utilisé au Congo belge, ait été contaminé par un virus simien de type SIVcpz ou tout autre rétrovirus. Techniquement ce n'était d'ailleurs pas possible (5-8).

On ne peut pas laisser écrire n'importe quoi !

REFERENCES

- 1 - KORBER B., MULDOON M., THEILER J. et Coll. - Timing the ancestor of the HIV-1 pandemic strains. *Science* 2000; **288** : 1789-1795.
- 2 - CHITNIS A., RAWLS D., MOORE J. -Origin of HIV type 1 in colonial French Equatorial Africa? *AIDS Res. Hum. Retroviruses* 2000; **16** : 5-8.
- 3 - HERBERT E.W. - Smallpox inoculation in Africa. *J. African Hist.* 1975; **16** : 539-559.
- 4 - HOOPER E. - The River : a journey back to the source of HIV and Aids. Brown and co ed., Little, 1999, 1070 p.
- 5 - HORAUD F. - La pandémie du sida a-t-elle une origine iatrogène ? *Virologie* 2000; **4** : 87-93.
- 6 - COHEN J. - Vaccine theory of AIDS origin disputed at Royal Society. *Science* 2000; **289** :1850-1851.
- 7 - BIRMINGHAM K. - Results make a monkey of OPV-AIDS theory. *Nat. Med.* 2000; **6** : 1067.
- 8 - NANICHE D. - Origine du sida : la fin d'une polémique. *La Recherche* 2001; **338** : 14-15.

Peut-être faudra-t-il s'en souvenir quand on se penchera sur l'origine du SARS-CoV-2 ?

Infos, annonces, flashes

Pour répondre à une de ces annonces : news@ceuxdupharo.fr indiquer le numéro de l'annonce.

Pour publier une annonce, news@ceuxdupharo.fr

B12 – Yves Pirame (#006) fêtera ses 90 ans le 17 août 2020 à Moissac (Tarn-et-Garonne). Pour cette grande occasion, vous pouvez lui faire un don (Yves Pirame, 78 côte Saint-Laurent, 82200 Moissac) pour la construction d'une école pour enfants handicapés par les sœurs de la Miséricorde de Moissac dans leur mission d'Andolofotsy à Madagascar. *Misaotra* !

B26 – Éric Comte nous informe que l'exposition sur la lutte contre la trypanosomiase en 1925-1930, initialement prévue en marge du Geneva Health Forum, aura lieu à Genève du 16 au 18 novembre.

B28 – Le 19 octobre 2020 à 18h30 aura lieu à Paris une cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Y participeront le SSA, l'ASNOM et la SEVG. Nous serions très heureux si un ou des Parisiens y participaient au nom de *Ceux du Pharo*.

B30 – Notre ami Francis Simonis (#187) quitte ses fonctions de président du conseil scientifique du Musée des troupes de marine. Nous regretterons cet ami qui avait su mener avec détermination et intelligence le projet d'extension-rénovation du musée et nous lui souhaitons tout le meilleur pour la poursuite de sa carrière.

B31 - En raison de l'épidémie de Covid 19, les ANOM sont fermées au public depuis le 13 mars. L'équipe des ANOM est mobilisée afin d'assurer une reprise progressive des activités. Dans un premier temps seront traitées les demandes de recherche qui sont parvenues par courrier postal. Les demandes de reproduction reprendront progressivement.

Dans un deuxième temps et en fonction de l'évolution sanitaire, la salle de lecture rouvrira au public à une date et selon des modalités qui seront alors précisées sur le site internet des ANOM. Informations sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

B32 – Le Burundi défie le coronavirus et l'OMS. Présentant officiellement 27 cas de Covid-19 dont un décès, le Burundi a expulsé jeudi 14 mai le représentant de l'OMS dans le pays, ainsi que trois autres experts qui travaillaient sur la pandémie. Les autorités sont soupçonnées de cacher l'ampleur de la contagion. Mercredi 20 mai, les élections présidentielle et législatives se tiendront dans le pays, qui n'envisage pas de report (internet).

Daniel Parzy, un camarade ancien du Pharo que beaucoup d'entre nous connaissent et apprécient, est un des trois experts *persona non grata* au Burundi.

B33 – Le bureau de « Ceux du Pharo » étudie avec Jean Jannin et Bernard Seytre les modalités d'une coopération entre la Société francophone de médecine tropicale et santé internationale (SFMTSI) et « Ceux du Pharo ». Cette coopération porterait notamment sur une mise en commun des biographies existant dans les deux associations.

B34 - Le bureau de « Ceux du Pharo » étudie avec Madame Marie-Ange Gerbal les modalités d'une coopération entre la prestigieuse Association Internationale des Amis de Pierre Loti (AIAPL, fondée en 1933) et « Ceux du Pharo ». Les deux associations ont en commun la biographie de Julien Viaud, frère de Pierre Loti (voir « Devoirs de mémoire ») et une grande expérience de l'outre-mer.

B35 – LE GISPE (www.gispe.org) ANNONCE LE REPORT DES XXVI^e ACTUALITÉS DU PHARO. ELLES SE DÉROULERONT A PRIORI DU 6 AU 8 OCTOBRE 2021.

B36 – DOMINIQUE, NOTRE WEBSISTER QUI N'A PEUR DE RIEN, VA METTRE SUR LE SITE LES 361 BIOGRAPHIES DE NOS ANCIENS, PARUES DANS « DEVOIRS DE MEMOIRE ». C'EST UN VÉRITABLE TRÉSOR MIS À LA DISPOSITION DES GENS INTÉRESSÉS PAR NOTRE HISTOIRE.

Vingt conidae

(Coll. F. Louis)



Conus (Cylinder) dalli
Steams, 1872
Panama 41,14 mm



Conus (Darioconus) pennaceus corbieri Blöcher, 1994
Tuléar, Madagascar, 54,5 mm



Conus (Lithoconus) leopardus
Röding, 1798
Cebu, Philippines, 69,4 mm



Conus (Kalloconus) genuanus
Linnaeus, 1758
Côte d'Ivoire, 61,1 mm



Conus (Lividoconus) sanguinolentus
Quoy & Gaimard, 1834
St Gilles, La Réunion, 26,9 mm



Conus (Splinoconus) lenavati
Da Motta & Rockel, 1982
Cebu, Philippines, 54,9 mm



Conus (Darioconus) magnificus
Reeve, 1843
Nha Trang, Vietnam, 70,63 mm



Conus (Darioconus) omaria
Hwass in Bruguière, 1792
Cebu, Philippines, 72 mm



Conus (Splinoconus) roseorapum
Raybaudi & Da Motta 1990
Aliguay, Philippines, 35,50 mm



Conus (Rhizoconus) hyaena mutabilis
Reeve, 1844
Cuddalore, Inde, 62,20 mm



Conus (Phasmoconus) laterculatus
Sowerby II, 1870
Bohol, Philippines, 59,26 mm



Conus (Ximeniconus) mahogani ximenes
Gray, 1839
Panama, 33 mm



Conus (Rhizoconus) miles
Linnaeus, 1758
Leyte, Philippines, 77,4 mm



Conus (Lividoconus) terebra
Born, 1778
Nouvelle-Calédonie 45,4 mm



Conus Ximeniconus amadis
Hwass in Bruguière, 1792
Rawai Puket, Thaïlande, 68,08 mm



Conus (Conus) araneosus nicobaricus
Hwass in Bruguière, 1792
Cebu, Philippines, 68 mm



Conus (Pionoconus) stercusmuscarum
Linnaeus, 1758
Îles Salomon, 67 mm



Conus (Dendroconus) betulinus
Linnaeus, 1758
Tuléar, Madagascar, 89,9 mm



Conus (Rhizoconus) pertusus
Hwass in Bruguière, 1792
Cebu, Philippines, 47 mm



Conus (Rolaniconus) varius
Linnaeus, 1758
Olango Island, Cebu, Philippines 46 mm

La page technique de l'association

Notre site Web

Notre site (www.ceuxdupharo.fr) a été créé le 14 mars 2017.

NOMBRE DE VISITES			
	2018	2019	2020
JANVIER	1 915	1 549	3 643
FÉVRIER	1 705	1 806	2 922
MARS	1 816	1 640	2 130
AVRIL	1 613	1 624	2 582
MAI	1 729	1 626	1 699
JUIN	1 926	1 501	
JUILLET	510	1 570	
AOÛT	1 312	1 180	
SEPTEMBRE	2 202	1 377	
OCTOBRE	1 706	1 769	
NOVEMBRE	1 447	1 795	
DÉCEMBRE	1 052	2 363	
TOTAL	18 933	15 474	11 277

Ce site est pour nous un baromètre de l'intérêt que vous portez à notre action et nous nous engageons à vous faire part tous les mois de nos statistiques, bonnes ou mauvaises.

Le chiffre de mai est moins élevé que les mois précédents car nous ayons soustrait un millier de visites de *hackers*, Israéliens, Hong Kongais, Ukrainiens et Colombiens que nous ne saurions compter comme des adhérents.

NOUVELLES ADHÉSIONS

Avril 2020

#332 M. Gérard Salem, 34000 Montpellier

Mai 2020

#333 M. Bertrand Bailly, 59890 Quesnoy sur Deûle

Service public.

Un service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (Etat, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Ça, c'est la définition du dictionnaire.

La Poste nous a montré de quoi il s'agissait en réalité.

Dès que le confinement a été annoncé, elle a fermé la quasi-totalité de ses agences, sans tenir compte des conséquences que cela entraînait. Devant le tollé suscité par cette mesure arbitraire, un certain Philippe Wahl, dont on découvre qu'il occupe depuis septembre 2013 la fonction de président-directeur général du groupe La Poste, nous explique que les préposés doivent se protéger du risque infectieux et qu'il n'est pas question de les envoyer à la mort (sic). Oui, mais les personnes âgées qui doivent toucher leur retraite ? Ou qui ne peuvent pas aller au bureau de poste ouvert à 10 km de chez elles ?

Oui, bon. On étudie la question et on va rouvrir les bureaux de poste, progressivement et pas tous les jours. Chez moi, c'est le mardi et le vendredi, de 14 à 16 heures. Vous imaginez la queue sur le trottoir.

Et il y a le problème des colis. Vous recevez un avis de passage, alors qu'étant confiné vous auriez entendu la sonnette du livreur, qui dit que vous étiez absent, et vous pouvez retirer le colis au bureau de poste à 10 km. Ou alors, vous allez sur internet demander que le livreur repasse. Sauf qu'internet vous demande le numéro du colis, que le livreur a omis de mettre sur l'avis de passage. C'est pas grave direz-vous, il suffit de donner votre nom et votre adresse. Sauf que ça ne marche pas comme ça. Il faut le numéro du colis.

De guerre lasse, vous bravez le confinement pour aller à ce fichu bureau de poste. C'est ça le service public.

Bon, maintenant c'est du passé et La Poste revient à ses erreurs : le bureau de poste est ouvert tous les jours et le facteur passe (presque) tous les jours. Heureusement, dans un mois, ce sont les congés annuels.



Pulex irritans

BIOGRAPHIES DE NOS ANCIENS

RÉCAMIER JOSEPH, CLAUDE, ANTHELME (1774-1852) ET LE SPÉCULUM

Biographie établie par Michel Desrentes (#007)



Né le 6 novembre 1774 à Cressin et Rochefort (Ain), fils de maître François, Marie, notaire royal à Rochefort et dame Jeanne, Françoise Chaley, Il fait ses premières études auprès de son oncle, l'abbé Récamier, curé du village de Villebois et les termine au collège des Joséphites de Belley. Il s'initie en 1791 au Droit pour prendre la suite de son père mais en 1792 il s'oriente vers la médecine. Il intègre le service de chirurgie de son cousin Anthelme Récamier à l'hôpital de Belley. Il s'initie à l'anatomie.

En 1793, Joseph Récamier est réquisitionné comme chirurgien auxiliaire de 3^{ème} classe dans le service de santé de l'armée des Alpes et envoyé en mission à Lyon lors de l'insurrection contre la Convention. À l'issue, il sert à l'hôpital de Bourg-en-Bresse où il rencontre Xavier Bichat. Ensemble, ils étudient l'anatomie. En 1794, à la suite d'une nouvelle réquisition, il demande à être affecté dans l'armée de Mer et part à Toulon. Il se présente au concours du comité de salubrité du port et, reçu premier, il est nommé chirurgien de 3^{ème} classe.

Il embarque aussitôt sur la corvette *La Brune*, mais il doit débarquer pour raison de santé. Il est ensuite employé à l'hôpital maritime et devient le protégé de Cyprien Auban, second médecin du port (1751-1824).

En mars 1795, il embarque sur le vaisseau de quatre-vingt canons *Ça-Ira* comme premier aide-major sous les ordres du chirurgien-major Guillaume Sanguillon. La flotte appareille en mai 1795 et croise l'escadre anglaise à hauteur du cap Noli devant Gênes le 13 juin. Au cours du combat, Guillaume Sanguillon est coupé en deux par un boulet de 36. Le *Ça-Ira* subissant les bombardements anglais est démâté puis remorqué jusqu'en Corse. Les blessés sont débarqués et Récamier suit les prisonniers installés à Olmeta près de Bastia. Une épidémie de typhus se déclare parmi les prisonniers dont Récamier. En octobre il est échangé contre le chirurgien-major du vaisseau *Berwick* et retrouve Toulon où il fait un rapport sur une épidémie de typhus. Il est promu chirurgien de 2^{ème} classe et retrouve l'hôpital maritime où il suit les cours d'anatomie et de chirurgie opératoire de Dominique Larrey, chirurgien en chef des Armées de la République, professeur d'anatomie à Toulon. À l'issue il reçoit un rapport très élogieux sur ses connaissances et sa dextérité le 29 germinal an IV (18 avril 1796). En juin 1796, il est reçu au concours d'élève-chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

En septembre 1797, il postule pour un poste à l'École de Santé nouvellement créée à Paris suite au décret du 14 frumaire an III (4 décembre 1794). Il intègre l'école en frimaire an VI (décembre 1797). Il est l'élève de Jean Corvisart, médecin (1755-1821), Philippe Pinel, aliéniste (1745-1821) et Alexis Boyer, chirurgien (1757-1833). Il obtient deux prix en fin d'année an VIII et il soutient sa thèse le 18 frimaire de l'an VIII (9 décembre 1799) sur : *Essai sur les hémorroïdes*. Thèse de médecine, n° 15, 1799, Paris. Il devient médecin titulaire à l'Hôtel-Dieu de Paris à partir du 10 décembre 1806, succédant au professeur Danié puis il est professeur à la faculté et le restera jusqu'au 1^{er} janvier 1846.

Durant toute sa vie professionnelle, Récamier s'est toujours posé la question : *Une maladie étant donnée, trouver le remède*, alors que la philosophie médicale de l'époque était : *Une maladie étant donnée, trouvez sa place dans un cadre nosologique*. C'est ainsi que jugé par ses pairs, Récamier pendant un demi-siècle, sembla prendre à tâche d'étonner et de déconcerter ses contemporains par l'élévation et l'instabilité de ses théories, par l'état et le désordre de sa parole, par la singularité et l'audace de ses méditations, excessif dans le bien ou du moins dans ce qu'il croyait le bien.

Récamier est membre fondateur de l'Académie nationale de médecine créée le 27 décembre 1820.

En 1821, professeur à la faculté de médecine, il obtient la chaire de clinique médicale de l'Université de Paris.

En 1826, après une cabale contre François Magendie (Institut de France) et Étienne Pariset (Cour de France), il obtient la chaire du Collège de France, succédant à René Laennec (1781-1826). Auparavant il a refusé le poste de médecin de Louis XVIII et décliné le titre de baron.

Lors de la révolution de 1830, il ne prête pas serment et est révoqué du Collège de France et de la Faculté de Médecine. Il se retire dans les environs de Fribourg en Suisse et s'occupe de la santé fragile de sa seconde épouse qui décède malgré tout en septembre 1830.

Récamier revient à Paris, reprend ses activités et crée avec Cayol la « Revue Médicale » de la Société Médicale d'Émulation. En 1837, il reprend, sous la forme de cours libres, ses leçons cliniques à l'Hôtel-Dieu qu'il n'abandonne qu'en 1846, atteint par la limite d'âge de 72 ans.

Il conserve néanmoins toute son activité professionnelle recevant et donnant la préférence aux pauvres.

Il est promu officier de la Légion d'honneur en 1850.

Il succombe en quelques minutes le 28 juin 1852, en son domicile parisien, 1, rue du Regard en présence de son ami Cruveilhier, *d'une foudroyante attaque d'apoplexie pulmonaire en s'écriant : Ah ! Mon Dieu, ayez pitié de moi !*

Il est inhumé au cimetière du Sud de Paris devenu le cimetière du Montparnasse.

Postérité

En 1801, il réinvente et améliore le spéculum gynécologique conique tombé en désuétude et crée le spéculum bi-valve. Il ne publie sa description qu'en 1819, dans le Dictionnaire des Sciences Médicales.

En 1806, il décrit le frémissement hydatique ou hydatisme ou *signe de Récamier*.

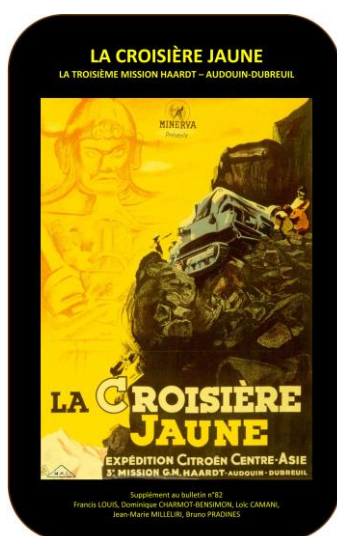


Spéculum bivalve de Récamier



Spéculum en bois de Récamier

LES SUPPLÉMENTS GRATUITS



Depuis le bulletin n°50, nous publions chaque mois un supplément gratuit. Si une de ces études vous intéresse, vous pouvez la retrouver en libre accès sur le site de l'association (www.ceuxdupharo.fr).

N°	Titre
50s	Regard philatélique sur la maladie du sommeil
51s	le monde uni contre le paludisme : un grand « coup philatélique »
52s	La maladie de Hansen en philatélie
53s	Il était une fois l'éradication de la variole en philatélie
54s	Albert Schweitzer, icône de la philatélie
55s	Les expositions coloniales en France. Première partie.
56s	Les expositions coloniales en France. Deuxième partie.
57s	Les expositions coloniales en France. Troisième partie.
58s	Jouets et jeux d'Afrique et de Madagascar
59s	La coupe Jules Rimet. Histoire en timbres du mondial de football
60s	La poliomyélite en timbres-poste
61s	Port de tête, port de faix
62s	Carrières outre-mer en images. Trois médecins de la promo 1924
63s	Deux médecins militaires dans la guerre
64s	Statuaire colon
65s	Rite guèlèdè
66s	Les J.O. d'hiver en philatélie
67s	Médecin aux Marquises
68s	Cosmogonie Dogon
69s	Trois enfants du Muy
70s	Médecins à Diên Biên Phu
71s	Femmes à plateau Sara
72s	La route du Tchad. La mission saharienne.
73s	La route du Tchad. La mission Afrique centrale-Tchad.
74s	La route du Tchad. La mission Congo-Tchad.
75s	La route du Tchad. Rabah, seigneur de guerre.
76s	Histoire philatélique de la médecine. Première partie.
77s	Histoire philatélique de la médecine. Deuxième partie.
78s	La rivière aux gazelles
79s	Carnet de route du caporal de tirailleurs Guilleux. De Biskra à Agadès.
80s	La croisière des sables. Première croisière Citroën (1922-1923).
81s	La croisière noire. La deuxième mission Haardt-Audoin Dubreuil.
81s2	Muraz poète
82s	La croisière jaune. La troisième mission Haardt-Audoin Dubreuil.

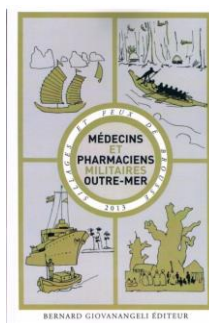




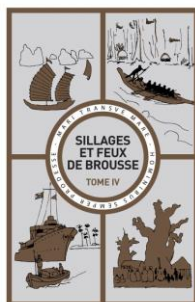
La librairie de « Ceux du Pharo »

Les prix s'entendent pour la France métropolitaine. Hors Métropole, les frais de port sont à calculer.

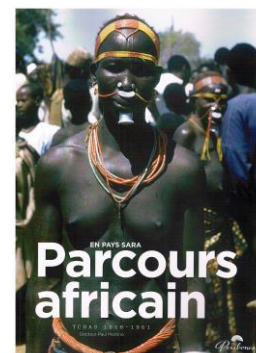
- CDP01-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome III. 20 euros franco de port.**
- CDP02-SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE, Tome IV. 20 euros franco de port.**
- CDP03-PARCOURS AFRICAÏN. EN PAYS SARA, TCHAD 1958-1961. 40 euros franco de port.**
- CDP04-MONCAYOS, Tome II. 36 euros franco de port.**
- CDP05-LA MÉDECINE MILITAIRE EN CARTES POSTALES. 1880-1930. 10 euros + 7,50 euros de port.**
- CDP06-CARNETS D'UN MÉDECIN DE BROUSSE. Une mission dans le Mandoul, Tchad, 2006. 20 euros + 5 euros de port.**
- CDP07-AU BOUT DE LA PISTE, EN PAYS TOUBOURI, TCHAD 1960. 39,90 euros franco de port.**
- CDP08-AU PAYS DES KAPSIKI. 25 euros franco de port.**
- CDP09-DEVOIRS DE MEMOIRE. 36 euros + 14 euros de port.**



CDP01



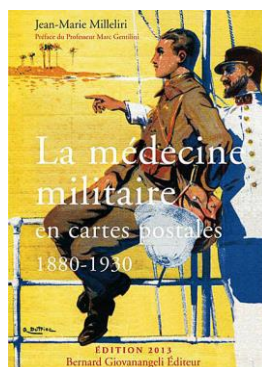
CDP02



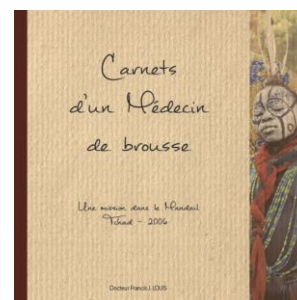
CDP03



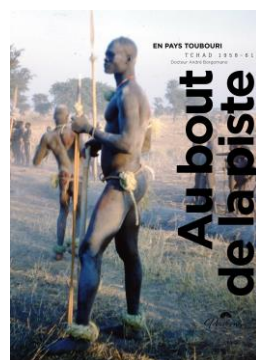
CDP04



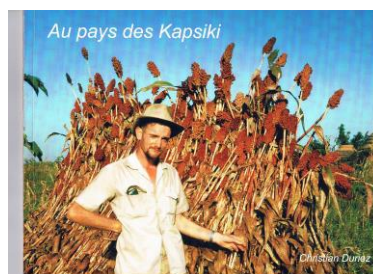
CDP05



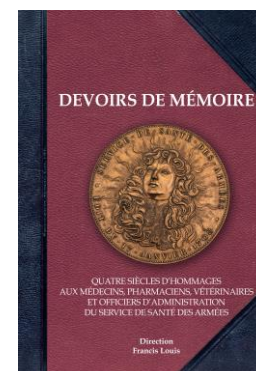
CDP06



CDP07



CDP08



CDP09

BON DE COMMANDE

COMMANDE :

Désignation	Référence	Qté	Prix unitaire	Montant total
TOTAL (euros)				

M. Mme

ADRESSE DE LIVRAISON :

Téléphone :

E-mail :

Date :

Signature :

Ce bon de commande est à faire parvenir à :

« Ceux du Pharo »
M. Jacques Francis LOUIS
Résidence Plein-Sud 1
Bâtiment B3
13380 PLAN DE CUQUES

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Ceux du Pharo » ou par virement bancaire

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP
Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)
Code Banque : 30004 Code Guichet : 01287 Numéro de compte : 00010045057 Clé RIB : 65
IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765
BIC : BNPAFRPPMAR



La croisière jaune (supplément à ce bulletin)

À bientôt, et n'oubliez pas de renouveler votre cotisation (25 euros) !

Par chèque bancaire :

À l'ordre de « Ceux du Pharo »
M. Francis LOUIS,
Résidence Plein-Sud 1, bâtiment B3,
13380 PLAN DE CUQUES

Par virement bancaire (nous informer par e-mail):

Intitulé du compte : Ceux du Pharo, association des anciens et amis du Pharo, AAAP
Domiciliation : BNPPARB FOS MER (01287)
Code Banque : 30004
Code Guichet : 01287
Numéro de compte : 00010045057
Clé RIB : 65
IBAN : FR76 3000 4012 8700 0100 4505 765
BIC : BNPAFRPPMAR

L'équipe de « Ceux du Pharo »



OÙ TROUVER CEUX DU PHARO ?

INTERNET : <http://www.ceuxdupharo.fr>

FACEBOOK : [facebook.com/groups/ceuxdupharo](https://www.facebook.com/groups/ceuxdupharo)

TWEETER : <https://twitter.com/hashtag/ceuxdupharo>